
Guide à l'usage des délégués au groupe de travail intergouvernemental sur la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle

La première session du groupe de travail intergouvernemental sur la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle aura lieu au Centre international de Conférences à Genève (CICG), 15 rue de Varembe, 1211 Genève 20, dans la salle de conférences 1. Elle s'ouvrira à 10 heures, le lundi 4 décembre 2006, et se terminera le vendredi 8 décembre 2006.

POUVOIRS ET INSCRIPTIONS

Les pouvoirs des délégués devront être remis à l'OMS à Genève au plus tard le 27 novembre 2006. Ils doivent être délivrés par le chef de l'Etat, le ministre des affaires étrangères, le ministre de la santé ou une autre autorité compétente. Un exemplaire peut être adressé à l'avance par télécopie au Département Organes directeurs au numéro suivant : (+41) 22 791 41 73. Les délégués sont priés de s'inscrire au Bureau des inscriptions au CICG. Au moment de leur inscription, il leur sera remis, ainsi qu'aux autres participants, un badge qui leur permettra d'accéder aux séances. Seuls les délégués et autres participants munis des badges voulus délivrés par le Bureau des inscriptions auront accès aux salles de réunion. Les membres du Secrétariat munis de leur badge de sécurité de l'OMS seront eux aussi autorisés à entrer.

Les délégués seront installés derrière la plaquette portant le nom de leur pays en suivant l'ordre alphabétique français de ceux-ci. Les Etats admis en tant qu'observateurs et les autres participants seront installés ailleurs dans la salle.

Il sera possible de s'inscrire à l'avance à l'OMS le vendredi 1^{er} décembre 2006, de 14 heures à 17 heures. Le Bureau des inscriptions restera ensuite ouvert au CICG comme suit :

Lundi	4 décembre 2006	8 heures-18 heures
Mardi-vendredi	5-8 décembre 2006	9 heures-18 heures

HORAIRE DES SEANCES

Lundi 4 décembre-vendredi 8 décembre 2006 10 heures-13 heures 15 heures-18 heures

ACCES AU CENTRE DE CONFERENCES

Par le bus

Prendre l'autobus N° 5 à la place Cornavin (gare) jusqu'à la rue de Vermont. Descendre à l'arrêt « Vermont » et traverser la rue. La rue de Varembe est la première à gauche. Poursuivre jusqu'au bout de la rue pour atteindre l'entrée principale du CICG. Il est également possible de prendre l'autobus N° 8 à la place Cornavin et de descendre à l'arrêt « UIT ».

Les billets s'achètent avant de monter dans l'autobus. On peut les prendre à l'unité au distributeur automatique situé près des principaux arrêts, ou acheter une carte électronique permettant de faire plusieurs parcours au kiosque Naville du Siège de l'OMS, ou en ville dans les kiosques à journaux portant la vignette « TPG », ou encore à la gare (Cornavin).

Par le tram

La ligne de tram N° 13 circule de la place Cornavin à la place des Nations. Il convient de descendre à la place des Nations, de se diriger vers le bâtiment du HCR, puis de prendre la première rue à droite (rue de Varembe).

En voiture

Le parking public de la place des Nations, d'une capacité de 1200 places, est situé à une minute à pied de l'entrée du CICG.

En taxi

On trouve des stations de taxis sur presque toutes les places principales de Genève ainsi que devant le CICG. On peut appeler un taxi par téléphone aux numéros suivants : 022 331 41 33, 022 320 20 20 et 022 320 22 02.

Navette entre l'OMS et le CICG

Du 4 au 8 décembre, les délégués pourront utiliser une navette entre le CICG et l'OMS. A l'OMS, la navette part du tunnel (sortie proche de la bibliothèque), et au CICG de l'entrée principale. L'horaire sera affiché à l'OMS et au CICG au point de départ de la navette.

COMMUNICATIONS

Cybercafé : Dix cabines Internet sont disponibles au CICG pour l'accès à Internet, le courrier électronique et le traitement de texte. Le CICG est également équipé d'un système WI-FI.

Poste : Un bureau de poste au CICG couvre tous les services postaux, y compris l'envoi de télégrammes et de télécopies. Il est ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. Des cabines téléphoniques sont disponibles pour les appels locaux, interurbains et internationaux, réglables ensuite au préposé.

Bureau des télécopies : Le télécopieur installé au bureau des documents ne sert qu'à recevoir les télécopies. Le numéro d'appel est le suivant : (+41) 22 791 94 51.

DOCUMENTS

Un bureau des documents sera installé au CICG. Les délégués peuvent y retirer les documents distribués en cours de session.

L'OMS tient à préciser que le Secrétariat *n'est* malheureusement *pas* en mesure d'expédier les documents au domicile des participants à l'issue de la session.

BANQUE

On trouvera près du CICG une succursale de l'Union de Banques suisses (UBS) ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. On trouvera également à l'UBS un distributeur automatique de billets de banque accessible 24 heures sur 24.

NUMEROS DE TELEPHONE UTILES

OMS 022 791 21 11

CICG 022 791 91 11

L'annuaire du téléphone du Siège de l'OMS, où figurent les noms et fonctions des membres du personnel de l'OMS, est disponible au bureau des documents pour les délégués qui souhaitent contacter un membre du personnel pendant leur séjour à Genève.

RESERVATIONS DE VOYAGE ET D'HOTEL

Il est conseillé aux délégués qui souhaitent changer ou confirmer des réservations de vol de le faire en ville, car il n'y a pas d'agence de voyages au CICG. Ils disposent aussi d'une succursale de Carlson Wagonlit au Siège de l'OMS, et la principale agence de la compagnie Swiss International Air Lines se trouve près de la gare Cornavin au 15 rue de Lausanne. Les autres grandes compagnies aériennes ont généralement des bureaux près de la gare, pour la plupart rue du Mont-Blanc ou rue de Chantepoulet.

En ce qui concerne les réservations d'hôtel, une liste des hôtels de Genève offrant des tarifs spéciaux négociés avec l'ONU a été diffusée. Il convient de réserver sa chambre assez longtemps à l'avance directement auprès de l'établissement choisi pour s'assurer qu'il n'est pas complet. Le tarif spécial ONU sera appliqué dès l'arrivée à l'hôtel sur présentation d'une preuve de la participation à une réunion de l'OMS. Certains hôtels demandent un numéro de carte de crédit au moment de la réservation pour garder la chambre jusqu'à l'arrivée du client.

RESTAURANT, CAFETERIA ET BAR

Le restaurant, d'une capacité de 600 personnes, est situé au premier étage du CICG. Il s'agit d'un restaurant self-service et il n'est donc pas possible de réserver des places. Heures d'ouverture : tous les jours de 11 h 30 à 14 heures.

Le Bar Léman, situé au rez-de-chaussée, sert des snacks chauds et froids. Heures d'ouverture : tous les jours de 7 h 30 à 17 h 30.

A l'OMS, le restaurant « Le Crystal » situé au rez-de-chaussée a une capacité de 50 personnes (une réservation est nécessaire – numéro de téléphone 022 791 40 13). Ouvert de 11 h 30 à 14 heures du lundi au vendredi.

La cafétéria de l'OMS (self-service), également située au rez-de-chaussée, est ouverte de 8 heures à 17 heures du lundi au vendredi. Des repas chauds sont servis entre 11 h 30 et 14 heures.

SERVICE MEDICAL

Une infirmière sera de garde pendant la session à l'infirmierie du CICG située au niveau 1 (numéro de téléphone 022 791 93 02). Une infirmière habilitée à pratiquer des injections – notamment des injections de médicaments sur présentation d'une ordonnance médicale valable – et à dispenser un traitement simple sera également de garde pendant la session au bureau du service médical.

Les délégués ayant besoin de soins médicaux d'urgence alors qu'ils ne se trouvent pas dans les locaux du CICG sont invités à contacter le Service d'urgence de l'Association des Médecins de Genève (téléphone 022 320 25 11).

ACCES DES PERSONNES HANDICAPEES

On trouvera à chaque étage des toilettes pour handicapés ainsi qu'un ascenseur central situé près de l'entrée principale et de la zone des inscriptions. Des rampes d'accès conduisent aux salles 2, 3 et 4.

STATIONNEMENT

Le stationnement des véhicules est possible dans la mesure des places disponibles au parking de la place des Nations à proximité du CICG. Le paiement est effectué au moment du départ (Fr.s. 12 pour une journée de stationnement de neuf heures).

SECURITE PERSONNELLE

Bien que Genève soit dans l'ensemble une ville relativement sûre, le nombre d'incidents (vols, agressions) est en augmentation. Les délégués sont donc invités à observer les précautions d'usage lorsqu'ils se déplacent en ville. En particulier :

- soyez vigilant – surveillez vos bagages et porte-documents ;
- évitez de vous promener seul(e) le soir – restez dans les rues bien éclairées ;

- méfiez-vous des individus se faisant passer pour des policiers – demandez toujours une pièce d’identité avant de remettre votre passeport ou votre portefeuille ;
- soyez particulièrement vigilant à l’aéroport, à la gare ou à l’arrivée à votre hôtel ;
- notez les numéros de téléphone suivants :
 - Police : 117
 - Pompiers : 118
 - Ambulance : 144
 - Police de la route : 140.

Il est conseillé de surveiller constamment ses effets personnels.

L’OMS ne pourra être tenue pour responsable de la disparition d’objets laissés sans surveillance dans les salles de réunion.

Il est interdit de fumer dans l’ensemble des bâtiments de l’OMS ainsi qu’au CICG.

= = =